AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601\_16-DE

Regu le 15/06/2017

Communauté de Communes **Thiers Dore et Montagne** 

Conseillers en exercice : 58

Conseillers présents :

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

Total votants: 58

Séance présidée par : Tony BERNARD, président.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er JUIN 2017 A 18H30 Date de la convocation : 23 mai 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1er juin 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s:

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

## Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ André IMBERDIS à Marc DELPOSEN Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY Farida LAÏD à Benoit GENEIX

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET,

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Programme d'Intérêt Général PIG du Pays de Courpière 2016 - 2021 Demande de subvention de propriétaires occupants **DELIBERATION N°20170601-16** 

## Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu délibération de la Communauté de communes du Pays de Courpière n° 16 du 29 septembre 2016 approuvant la signature de la convention avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG),

Vu la convention du PIG du Pays de Courpière n° 063-08-2016 du 25 octobre 2016 signée entre l'État, l'Anah et la Communauté de communes du Pays de Courpière

## AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601\_16-DE

Regu le 15/06/2017

La rapporteure expose au conseil communautaire que la communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de subvention pour l'installation d'une chaudière bois dans le cadre du PIG du Pays de Courpière.

## Ce dossier concerne:

Nom /prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Montant d'intervention	Subvention CCTDM
MILLEREAU Georges et Élise	Sauviat	//	Prime de 1500 € (installation d'une chaudière bois)	1 500 €
TOTAL		//	1 500 €	1 500 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer la subvention aux propriétaires concernés telle que décrite ci-dessus dont le montant total s'élève à **1 500 €**,
- **Décide** de régler la subvention aux propriétaires après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS: 58 = Conseillers Présents 47 + Représentés 11 0 Non participation

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES: 58 = Pour: 58 Contre: 0

Abstention: 0

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

Tony BERNARD